

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 17 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 17 juin, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé à la salle les Forges de Bourbriac, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

**Etaient présents les Administrateurs suivants :**

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; CROISSANT Guy ; GENETAY Stéphanie ; GEORGELIN Dominique ; GUILLOU Claudine ; HAGARD Elisabeth ; LE BLOAS Mireille ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; VILLECROZE Philippe.

**Administrateurs absents excusés :**

COGUE Marie-Jo ; GOASDOUE Gérard ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE MEAUX Vincent ; NAUDIN Christian ; RADENNEN-PAGEOT Annick ; RASLE-ROCHE Morgan.

**Administrateurs absents :**

BUHE Thierry ; BUTEL Pierre-Yves ; CRESSON-BRASSART Christèle ; ECHEVEST Yannick ; THOMAS Joseph.

**Administrateurs absents ayant donné pouvoir :**

Monsieur RASLE-ROCHE Morgan ayant donné pouvoir à Monsieur CROISSANT Guy.

En exercice : **25**  
Présents : **11**  
Absents : **14**  
Représentés : **01**

Date d'envoi des convocations : **Jeudi 10 juin 2021.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

**Conformément** à la loi du IV de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, en sa version modifiée par la loi du 31 mai 2021, prévoit, jusqu'au 30 septembre 2021, que « les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent, délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent.

**Le quorum du CIAS est donc atteint pour ce Conseil d'Administration du jeudi 17 juin 2021.**

DEL 2021-06-38

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
VALIDATION DU LIBELLE DU CIAS

Le Conseil d'Administration est appelé à valider le libellé du CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

**VALIDE** le libellé : CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération

Pour extrait conforme,  
La Vice-Présidente,

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le .....1/07/2021  
et de publication le .....1/07/2021

